

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du Conseil municipal tenue le mardi
8 mars 2011 à 20h00 au Centre communautaire de Luskville, situé au 2024 route 148,
Pontiac à laquelle étaient présents :

Dr. Jean Amyotte, maire suppléant, les conseillers, Roger Larose, Lynne Beaton, Jim
Coyle, Inès Pontiroli et Brian Middlemiss.

ABSENCE MOTIVÉE : Edward McCann, maire

Également présents, le directeur général et une douzaine de contribuables.

La séance débute à 20h05.

PAROLE AU PUBLIC

- | | |
|----------------------|---|
| James Riordan : | - Plan de Vidéotron pour installation de 3 tours
- Nouvelle technologie cellulaire |
| Nancy Maxsom: | - Plan de zonage – copie
- Droits d’installation en regard de l’article 3.3.3 de
la réglementation de zonage |
| Anne Brulé | - Plainte à l’égard de l’inspecteur
- Communication entre les élus et l’administration
- Lettre disant que son dossier est clos |
| Madeleine Carpentier | - Acquisition de terrains vente pour taxes |
| Dave Birt | - Question au conseiller Brian Middlemiss
concernant ses votes à la table du conseil |

11-03-565

ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Parole au public**
- 3. Adoption de l’ordre du jour**
- 4. Adoption des procès-verbaux des réunions antérieures**
 - 4.1 Procès-verbal de la séance régulière tenue le 8 février et celui de la séance spéciale du 15 février 2011
 - 4.2 Suivi des procès-verbaux
- 5. Administration**
 - 5.1 Transferts budgétaires
 - 5.2 Liste des factures à payer
 - 5.3 Liste des dépenses incompressibles
 - 5.4 Liste des engagements pour le mois de mars
 - 5.5 Politique d’octroi de sommes pour formation
 - 5.6 Publicité – guide touristique du Pontiac
 - 5.7 Publicité – revue L’Ornitaouais
 - 5.8 Pannes – Hydro-Québec
 - 5.9 Site Web
- 6. Sécurité publique**
 - 6.1 Nomination – directeur du service des incendies
- 7. Travaux publics**
 - 7.1 Luminaire – intersection route 148 et rue Delorme

- 7.2 Luminaire – intersection Pères-Dominicains et chemin de la Rivière
- 7.3 Étude des coûts pour refaire l’asphalte – partie du chemin de la Montagne
- 7.4 Avis de motion – pavage du chemin de la Montagne
- 7.5 Avis de motion – pavage du chemin Braun et du projet Lusk
- 7.6 Chemins de tolérance – Association des propriétaires de la pointe Dion
- 7.7 Frais d’administration – chemins de tolérance
- 7.8 Contribution 2010 – Transport Thom
- 7.9 Freins – camion 10 roues
- 7.10 Creusage d’un fossé
- 8. Hygiène du milieu**
 - 8.1 Service et inspection – eau potable
 - 8.2 Date du protocole d’entente – projet d’eau potable – village de Quyon
 - 8.3 Interruptions du service municipal d’alimentation d’eau
 - 8.4 Conduite de contournement
 - 8.5 Projet incinérateur
- 9. Urbanisme et zonage**
 - 9.1 Commission de la Toponymie – chemin Alex
- 10. Loisirs et culture**
 - 10.1 Aide financière – programme Route Verte – aménagement du sentier Pontiac (**secteur Quyon**)
 - 10.2 Aide financière – programme Politique du vélo – aménagement du sentier Pontiac (**secteur Quyon**)
 - 10.3 Aide financière – programme Route Verte – aménagement du sentier Pontiac (**secteur Breckenridge**)
 - 10.4 Aide financière – programme Politique du vélo – aménagement du sentier Pontiac (**secteur Breckenridge**)
 - 10.5 Tracé projeté du sentier Pontiac
 - 10.6 Entretien – patinoire au parc de balle de Luskville
 - 10.7 Aide financière – C’ Kidz Kan
 - 10.8 Association des artistes du Pontiac
- 11. Divers**
 - 11.1
- 12. Rapports divers et correspondance**
 - 12.1 Dépôt de divers rapports municipaux : a) animaux;
- 13. Dépôt du registre de correspondance**
 - 13.1 Registre de correspondance du mois de février 2011
 - 13.2 Formation du 22 février – contrats et déontologie

Il est

Proposé par Roger Larose
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU d’adopter l’ordre du jour avec les modifications suivantes :

Retraits : 4.2 Suivi des procès-verbaux
5.9 Site Web
10.8 Association des artistes du Pontiac

Ajouts : 6.2 Camion incendie – fourgonnette « cube van »

Adoptée

11-03-566

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCES REGULIERE DU 8 FEVRIER ET CELUI DE LA SEANCE SPECIALE DU 15 FEVRIER 2011

Proposé par Roger Larose
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU d’adopter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 8 février et celui de la séance spéciale du 15 février 2011.

Adoptée

11-03-567

TRANSFERTS BUDGÉTAIRES (AU 25 février 2011)

Il est

Proposé par Inès Pontiroli
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la municipalité effectue les transferts budgétaires tel que reconnue à la liste jointe en annexe au montant total de **23 948,13\$**.

Adoptée

11-03-568

LISTE DES FACTURES À PAYER

Proposé par Inès Pontiroli
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise le paiement des factures au montant de **51 755,03\$** (voir annexe au dossier 102-102) pour la période se terminant le 24 février 2011 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

11-03-569

LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE ce Conseil approuve la liste des déboursés provenant de l'historique des chèques comprenant :

- Les dépenses incompressibles;
- les paiements par Internet;
- le montant réel des factures payées suite à une approbation par engagement de dépense ou résolution;

le tout pour un total de **338 015,64 \$** (voir annexe), pour la période se terminant le 25 février 2011 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

11-03-570

LISTE DES ENGAGEMENTS POUR LE MOIS DE MARS 2011

Proposé par Lynne Beaton
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU à l'unanimité d'engager les dépenses apparaissant à l'annexe A (voir dossier 102-102), pour un montant total de **1 063,47 \$** taxes incluses.

Adoptée

11-03-571

POLITIQUE D'OCTROI DE SOMMES POUR FORMATION

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte de défrayer la formation des employés selon les normes suivantes :

1. Toute demande de formation devra être acheminée et acceptée par le conseil avant le début des cours;
2. La municipalité paiera les frais d'inscription, le stationnement et les déplacements;
3. Les repas seront à la charge de l'employé, si la durée du cours est moins de 4 heures par jour;
4. L'employé(e) devra rembourser tous les frais reliés au cours s'il y a abandon du cours ou si il/elle quitte l'emploi de la municipalité à l'intérieur d'une période de 2 ans après la fin du cours.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE cette résolution vient abroger la résolution no 11-02-542.

Adoptée

11-03-572

GUIDE TOURISTIQUE DU PONTIAC

Il est

Proposé par Inès Pontiroli
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la municipalité contribue la somme de 500,00 \$ maximum pour l'achat d'espace publicitaire dans le guide touristique de Pontiac publié par « Pontiac Printshop / The Equity ».

Adoptée

11-03-573

PUBLICITÉ – REVUE L'ORNITAOUAIS

Il est

Proposé par Inès Pontiroli
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la municipalité renouvelle sa publicité dans la revue l'Ornitaouais au même tarif qu'en 2010, soit 210,00 \$.

Les sommes seront prises à même le compte budgétaire 02-62-200-447.

Adoptée

11-03-574

PANNES – HYDRO-QUÉBEC

CONSIDÉRANT toute interruption du service électrique a une influence négative sur notre capacité d'offrir un service essentiel aux contribuables;

CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer un service essentiel aux contribuables durant les heures normales de bureau;

CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer un environnement sécuritaire aux employés municipaux en tout temps;

CONSIDÉRANT notre volonté de minimiser les interruptions dans la productivité en tout temps;

CONSIDÉRANT QU'aucun « plan d'action » ou « procédure » existe à présent pour répondre à de telles situations;

CONSIDÉRANT la nécessité de formaliser de telles procédures;

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU QUE ce conseil indique au directeur général, M. Sylvain Bertrand, d'élaborer un « plan d'action » incluant un estimé des coûts et de soumettre le tout au conseil pour considération, au plus tard le 22 mars, 2011.

Les conseillers Inès Pontiroli et Brian Middlemiss votent contre la résolution.

Adoptée

11-03-575

NOMINATION – DIRECTEUR DU SERVICE DES INCENDIES

CONSIDÉRANT la vacance au poste de directeur du service des incendies;

Il est

Proposé par
Appuyé par

ET RÉSOLU QUE la municipalité nomme M. Guy Marcotte à titre de directeur du service des incendies et ce jusqu'à nouvel ordre.

AMENDEMENT

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU QUE la municipalité nomme M. Guy Marcotte au poste de directeur du service des incendies sur une base intérimaire, tel que prescrit par le protocole en usage et ce jusqu'à ce qu'une décision soit prise par le conseil sur un remplacement permanent.

Le vote est demandé et enregistré comme suit :

POUR

Dr. Jean Amyotte
Roger Larose
Lynne Beaton
Jim Coyle

CONTRE

Brian Middlemiss

Inès Pontiroli

Adoptée sur division

11-03-576

CAMION INCENDIE – FOURGONNETTE (CUBE VAN)

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU d’offrir à la municipalité de Grenville sur le Rouge, la somme de 3 000,00\$ pour l’acquisition d’une fourgonnette.

Adoptée

11-03-577

LUMIÈRE DE RUE – CHEMIN DELORME – ROUTE 148

Il est

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte l’offre des Entreprises électriques B. Marenger pour l’installation d’un luminaire à l’intersection des chemins Delorme et route 148 pour la somme de 3 437,23 \$, taxes incluses.

Le vote est demandé et enregistré comme suit :

<u>POUR</u>	<u>CONTRE</u>
Inès Pontiroli	Jim Coyle
Brian Middlemiss	Roger Larose
	Dr. Jean Amyotte
	Lynne Beaton

Les conseillers Jim Coyle et Roger Larose mentionnent qu’ils votent contre la résolution parce que les sommes n’ont pas été prévues au budget.

Rejetée

11-03-578

LUMINAIRE – INTERSECTION CHEMIN DES PÈRES-DOMINICAINS ET CHEMIN DE LA RIVIÈRE

Il est

Proposé par
Appuyé par

ET RÉSOLU QUE la municipalité achète des Entreprises électriques B. Marenger, une lumière de rue au coût de 560,00 \$ taxes incluses, et de demander à Hydro-Québec de procéder à l’installation au coût de 162,00 \$.

AMENDEMENT

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU de reporter le sujet à la prochaine reunion afin de verifier si la lumière demandée apparaît au budget 2011.

Adoptée

11-03-579

ÉTUDE DE COÛTS – RÉFECTION – CHEMIN DE LA MONTAGNE

Il est

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE la municipalité demande des offres à au moins 3 firmes d'ingénieurs pour la préparation d'une étude pour la réparation du chemin de la Montagne, de la limite est de la municipalité, au chemin Crégheur. L'étude devra inclure plan de drainage, changement de ponceaux, correctifs et alternatives et pose d'asphalte.

Le vote est demandé et enregistré comme suit :

<u>POUR</u>	<u>CONTRE</u>
Inès Pontiroli	Jim Coyle
Brian Middlemiss	Roger Larose
	Dr. Jean Amyotte
	Lynne Beaton

Les conseillers Jim Coyle et Roger Larose votent contre la résolution parce que les sommes n'ont pas été prévues au budget.

Rejetée

La résolution no 579 ayant été rejetée, le conseiller Brian Middlemiss demande de retirer le point 7.4 « avis de motion », de l'ordre du jour.

11-03-580

CHEMINS DE TOLÉRANCE – PLAGÉ DION

Il est

Proposé par
Appuyé par

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte de prolonger à 1.75 km la longueur du chemin éligible à l'aide financière pour la plage Dion, et ce à compter du budget 2011.

AMENDEMENT

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte de prolonger à 1.9 km maximum, la longueur du chemin éligible à l'aide financière pour la plage Dion, qui devra être validé au printemps 2011.

Adoptée

11-03-581

FRAIS D'ADMINISTRATION – ASSOCIATIONS

Il est

Proposé par Inès Pontiroli
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte d'autoriser la somme de 200,00 \$ sous présentation de pièces justificatives pour les frais d'administration des associations. Les mêmes principes de fonctionnement s'appliqueront que pour les frais de 125,00 \$ actuellement accordés.

Adoptée

11-03-582

CONTRIBUTION – TRANSPORT THOM

CONSIDÉRANT la demande la MRC de Pontiac pour la contribution pour le maintien du transport collectif;

CONSIDÉRANT QUE les sommes prévues au budget 2010 n'ont pas été réservées à la fermeture des livres;

Il est

Proposé par
Appuyé par

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte de payer la somme de 5 000,00 \$ à la MRC de Pontiac pour la contribution 2010 visant à aider au maintien du transport en commun sur notre territoire. Les sommes seront puisées à même les surplus accumulés.

N'ayant pas de proposeur ni de second, la résolution est retirée.

Retirée

11-03-583

FREINS – CAMION 10 ROUES

CONSIDÉRANT les offres reçues pour le changement des freins du camion 10 roues (véhicule no 105);

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte l'offre de Garage Derick Mohr pour les travaux de changement des freins sur le camion 10 roues pour la somme de 1 000,00 \$, plus taxes. Le directeur des travaux publics est autorisé à faire l'achat des pièces nécessaires pour la somme maximale de 1 000,00 \$, plus taxes.

Adoptée

11-03-584

CREUSAGE D'UN FOSSÉ

Il est

Proposé par Inès Pontiroli
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la municipalité autorise le directeur des travaux publics à octroyer un contrat pour le nettoyage d'un fossé situé sur le chemin Richard (± 300 mètres) pour la somme de 3 192,00 \$ (avant taxes) à M. Raymond Bélisle, tel que soumis.

Le vote est demandé et enregistré comme suit :

<u>POUR</u>	<u>CONTRE</u>
Brian Middlemiss Inès Pontiroli	Jim Coyle Roger Larose Dr. Jean Amyotte Lynne Beaton

Les conseillers Jim Coyle et Roger Larose mentionnent qu'ils votent contre la résolution puisqu'une liste des priorités devrait être déposée avant de commencer à dépenser des sommes à cet effet.

Rejetée

Le conseiller Brian Middlemiss quitte la table à 21h45.

11-03-585

ÉCHANTILLONAGE - SERVICES LABORATOIRE – PROJET EAU POTABLE

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Lynne Beaton

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte l'offre de service des laboratoires Shermont, selon le guide établi pour les différentes expertises requises lors du projet pour l'usine de filtration à Quyon.

Adoptée

Le conseiller Brian Middlemiss revient à la table à 21h48.

11-03-586

PROLONGATION – PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC M.A.M.R.O.T.

Il est

Proposé par Lynne Beaton
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE la municipalité demande aux autorités concernées du M.A.M.R.O.T. de prolonger le protocole relative au projet d'eau potable du village de Quyon, jusqu'au 15 mars 2012.

Adoptée

11-03-587

INTERRUPTIONS DU SERVICE MUNICIPAL D'ALIMENTATION D'EAU

CONSIDÉRANT tout bris dans l'infrastructure sous-terrainne résulte dans l'interruption de l'alimentation d'eau à de nombreux contribuables;

CONSIDÉRANT QUE par conséquent dans certains cas, nous obtenons des solutions de réparation de longue durée et permanente;

CONSIDÉRANT le problème de ces réparations de longue durée sont aggravées par des conditions météorologiques défavorables, du fait qu'ils se produisent parfois après les heures régulières de travail et de la nécessité de pièces et d'équipement;

CONSIDÉRANT QUE tous ces facteurs viennent s'ajouter au coût des réparations;

CONSIDÉRANT la nécessité de contrôler les coûts;

CONSIDÉRANT la volonté de minimiser la durée de l'interruption dans l'alimentation d'eau aux contribuables;

CONSIDÉRANT QUE des solutions temporaires sont disponibles pour l'approvisionnement d'eau;

CONSIDÉRANT la nécessité de formaliser une procédure;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Lynne Beaton

ET RÉSOLU QUE le conseil indique au directeur général, M. Sylvain Bertrand, d'élaborer un « plan d'action » incluant un estimé des coûts afin d'assurer une « solution temporaire d'approvisionnement d'eau » au besoin, et de soumettre le tout au conseil pour considération, au plus tard le 22 mars, 2011.

Les conseillers Inès Pontiroli et Brian Middlemiss votent contre la résolution.

Adoptée sur division

11-03-588

CONDUITE DE CONTOURNEMENT

CONSIDÉRANT les commentaires et recommandations émises par les ingénieurs concernant l'installation d'une conduite de contournement lors de bris éventuelle à l'usine de filtration;

CONSIDÉRANT QUE le M.A.M.R.O.T. et le Ministère de l'environnement acceptent maintenant une telle installation;

CONSIDÉRANT les coûts en cause sont environ 12 600,00 \$ avant taxes;

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Lynne Beaton

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte les recommandations de notre consultant (CIMA+) et du chargé de projet (M. Patric Maguire) pour l'installation d'une conduite de contournement conditionnellement à l'obtention des autorisations gouvernementales et une confirmation que ces travaux seront subventionnables.

Adoptée

11-03-589

PROJET INCINÉRATEUR

CONSIDÉRANT l'intérêt public de la municipalité de procéder à une étude et une analyse de toutes les avenues possibles relativement à la disposition et au traitement des matières résiduelles ;

CONSIDÉRANT les divers aspects légaux liés à cette question ;

Il est

Proposé par
Appuyé par

ET RESOLU de mandater la firme Les Avocats Gaudreault, Saucier, Simard, ayant ses bureaux au 30, rue Racine Est, Chicoutimi, pour déposer les recommandations et orientations nécessaires permettant à la municipalité d'intervenir dans la disposition et le traitement des matières résiduelles.

N'ayant pas de proposeur ni de secondaire, la résolution est retirée.

Retirée

11-03-590

COMMISSION DE TOPONYMIE – Chemin Alex

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'enregistrer les odonymes auprès de la Commission de Toponymie du Québec;

CONSIDÉRANT QU'il existe un nouveau chemin privé pour accéder à un lot nouvellement créé;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Roger Larose
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE le Conseil Municipal avise la Commission de Toponymie du Québec d'officialiser le nouveau chemin **Alex**.

Adoptée

11-03-591

SENTIER PONTIAC – POLITIQUE DU VÉLO – AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU M.T.Q.

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac demande une aide financière auprès du M.T.Q. pour l'aménagement de la voie cyclable sur chaussée désignée de 9.3 km, du secteur Quyon (ch. MacKechnie-Clarendon et Ferry) de l'ordre de 3 500,00 \$ provenant de la "Politique du Vélo".

Adoptée

11-03-592

SENTIER PONTIAC – PROGRAMME ROUTE VERTE – AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU M.T.Q.

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac demande une aide financière auprès du M.T.Q. pour l'aménagement de la voie cyclable sur chaussée désignée de 9.3 km, du secteur Quyon (ch. MacKechnie-Clarendon et Ferry) de l'ordre de 3 500,00 \$ provenant du programme de développement de la « Route Verte ».

Adoptée

11-03-593

SENTIER PONTIAC – POLITIQUE DU VÉLO – AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU M.T.Q.

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac demande une aide financière auprès du M.T.Q. pour l'aménagement de la voie cyclable de 2.3 km, du secteur Breckenridge (ch. Terry-Fox à la rue Asaret/route 148), de l'ordre de 12 500,00 \$ provenant de la "Politique du Vélo".

Adoptée

11-03-594

SENTIER PONTIAC – PROGRAMME ROUTE VERTE – AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU M.T.Q.

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac demande une aide financière auprès du M.T.Q. pour l'aménagement de la voie cyclable de 2.3 km, du secteur Breckenridge (ch. Terry-Fox à la rue Asaret/route 148), de l'ordre de 12 500,00 \$ provenant du programme de développement de la « Route Verte ».

Adoptée

11-03-595

TRACÉ PROJÉTÉ – SENTIER PONTIAC

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac accepte officiellement le tracé suivant pour le sentier Pontiac :

- A partir de la limite est de la municipalité, emprise de l'ancienne voie ferrée

- Chemin Azaret
- Route 148
- Chemin des Plaines, de la Rivière, Pères-Dominicains, Papineau, Tremblay, Damas-Perrier, de la Baie, Alary
- Route 148
- Chemin Curley, Duffy, Kennedy, Clarke, Cochrane, River
- Route 148
- Clarendon, MacKechnie

Le conseiller Brian Middlemiss vote contre la résolution.

Adoptée sur division

11-03-596

ENTRETIEN – PATINOIRE DE LUSKVILLE

Il est

Proposé par Roger Larose
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE la municipalité paie à M. Brent Mainville pour la somme de 4 900,00\$ pour l'entretien de la patinoire de Luskville pour la saison 2010-2011.

Adoptée

11-03-597

AIDE FINANCIÈRE – C' KIDZ KAN

Il est

Proposé par Lynne Beaton
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la municipalité accorde une aide financière de 3 000,00 \$ à l'organisation C' Kidz Kan de Quyon;

Adoptée

RAPPORTS DIVERS ET CORRESPONDANCE

- Dépôt de divers rapports municipaux : a) animaux;

DÉPÔT DU REGISTRE DE CORRESPONDANCE

- Registre de correspondance du mois de février 2011.

PÉRIODE DE QUESTIONS

11-03-598

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposé par
Appuyé par

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à _____ ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

« Je, Edward McCann, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».